

Entrepreneur des pompes funèbres BF

Nature des tâches

Ils travaillent dans un établissement de pompes funèbres. C'est dans ce cadre qu'ils conseillent les proches d'une personne décédée et prennent en charge pour eux, s'ils le souhaitent, toutes les formalités en rapport avec le décès. A cet égard, ils connaissent parfaitement toutes les dispositions légales. Pour que le corps puisse être mis en bière, il faut décider du type de cercueil, du type de bois de celui-ci, ainsi que de l'habillement intérieur. La présentation du mort est également importante. Il s'agit de déterminer en outre d'où à où ira le cercueil, de quel hôpital vers quel cimetière, quel crématorium, voire même de ou vers quel pays. Les entrepreneurs de pompes funèbres organisent également la cérémonie d'enterrement, commandent les fleurs, les couronnes et les décorations du cercueil ainsi que les faire-part, ils peuvent d'ailleurs aider à la formulation de ceux-ci.

Conditions d'admission

- a) apprentissage professionnel achevé +
 - b) expérience professionnelle dans le domaine des pompes funèbres : 3 années dans un emploi exercé à titre principal ou 5 s'il l'est à titre accessoire ou
 - c) 8 années pour les personnes n'ayant pas suivi d'apprentissage.
- Maturité personnelle, présentation discrète, résistance psychique, manières irréprochables, tact, bonne constitution (transport des morts), autonomie, bonne expression, discrétion.

Formation

Cours et séminaires, diplôme de fin d'études : examen professionnel.

Perspectives

Cours de perfectionnement de l'association ; poste d'employé dans une entreprise de pompes funèbres, direction d'une telle entreprise ou de sa propre entreprise.